



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 24 mars 2005**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 mars 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 31 mars 2005

**Convention entre la Ville de Niort et France Télécom dans le cadre  
de l'enfouissement des équipements de communications  
électroniques rue Tartifume (Tronçon Paris/Voltaire)**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

***Adjoints :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Geneviève RIZZI.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 24 mars 2005**

DELIBERATION D20050162

**cadre de l'enfouissement des équipements de communications  
électroniques rue Tartifume (Tronçon Paris/Voltaire)**

Mademoiselle Fabienne RAVENEAU, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Lors de sa séance du 25 juin 2004, le conseil municipal a décidé de procéder à l'enfouissement des réseaux aériens de la rue Tartifume (tronçon Paris/Voltaire) afin d'améliorer l'esthétisme de cette rue en complément des travaux de réfection de la voirie.

Pour ce qui concerne l'enfouissement des équipements de communications, les travaux prévus dans le cadre du marché avec la société INEO ne concernent que l'aménagement d'un passage souterrain pour dissimulation des câbles.

En effet, en vertu de la loi pour la confiance dans l'économie numérique du 21 juin 2004 et conformément aux dispositions de l'article L.2224.34 du code général des collectivités territoriales, le recours aux opérateurs de télécommunications est envisageable dans le cadre de travaux d'enfouissement en vue d'intégrer les réseaux dans l'environnement.

Dans ce sens, il est prévu que France Télécom, en sa qualité d'opérateur, exécute rue Tartifume les travaux de tirage et raccordement de nouveaux câbles ainsi que leur reprise en souterrain et intervienne également pour la dépose et l'enlèvement des appuis abandonnés qui lui appartiennent.

Par ailleurs, la loi prévoit une participation financière des opérateurs de télécommunication lorsque les réseaux correspondants sont implantés sur des supports communs à ceux du distributeur d'énergie électrique. Tel est le cas pour la rue Tartifume.

La mise en œuvre de ces travaux doit donc faire l'objet d'une convention qui fixe les conditions liées à la participation financière de la ville de Niort et de France Télécom.

Ainsi la Ville de Niort devra s'acquitter de la somme de 2 842 €, soit 4 427 € (montant dû par la Ville de Niort) – 1 585 € (montant dû par France Télécom) telle que précisée dans le devis ci-annexé. Ces prestations ne sont pas soumises à la T.V.A.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser France Télécom à réaliser les travaux prévus dans la convention n° 8N009/05/D.
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer la dite convention.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjointe au Maire

**Fabienne RAVENEAU**

